

L'état de l'entrepreneuriat des personnes âgées au Canada

Un aperçu

Juillet 2018

Sheridan | Centre for
Elder Research



CERIC

Advancing
Career
Development
in Canada

Promouvoir
le développement
de carrière
au Canada

Cette étude a été généreusement financée par le CERIC, un organisme caritatif qui promeut la formation, l'orientation professionnelle et le développement des carrières. Ses auteurs remercient CERIC et Sheridan College pour leur aide sans lequel ce projet n'aurait pas vu le jour.

Équipe du projet

Pat Spadafora, MSW
Wendy Watts, BA, CPCA
Renee Devereaux, MAdED
Lia Tsotsos, PhD
Kathryn Warren-Norton, SSW
Thomas Howe, SSW
Adele Robertson, BA
Marta Owsik, BSc, SSW

Sheridan | Centre for Elder Research

Le Centre for Elder Research mène une recherche innovante **Lab to Life®** centrée sur l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées tout en servant de point de ralliement pour Sheridan College et la collectivité au sens large pour la formation et la recherche. Fondé à Oakville (Ontario) en 2003 au campus de Sheridan College, le centre a acquis ses lettres de noblesse dans la recherche appliquée et occupe une place d'avant-garde dans la remise en cause des idées traditionnelles et dans les réflexions créatrices qui dépassent les limites historiques. Notre engagement à promouvoir des images positives du vieillissement, à remettre en cause les stéréotypes dépassés et les préjugés envers les personnes âgées est au cœur des initiatives du centre.

La recherche appliquée que mène le centre a contribué à la mise en œuvre et à l'évaluation des programmes à tous les échelons de la société, du public en général aux partenaires industriels en passant par les instances politiques régionales et municipales. Grâce aux atouts institutionnels de Sheridan, son intérêt pour la recherche appliquée combinés avec son réseau étendu de partenaires dans les milieux académiques, communautaires et industriels, le centre est dans une position privilégiée pour mettre les biens, les services, les programmes et les règlements directement au service des adultes du troisième âge et à leurs familles. Le centre est un leader dans la conversion des résultats de la recherche en retombées pratiques.

Pour communiquer avec le centre :

Veillez envoyer votre correspondance de projet à l'adresse suivante :

Sheridan Centre for Elder Research

1430 Trafalgar Rd.

Oakville, ON

L6H 2L1

Courriel : elder.research@sheridancollege.ca

Téléphone : 905-845-9430 x2977

Table de Matières

Sommaire exécutif.....	1
Introduction.....	2-3
Méthodes.....	4-5
Résultats.....	6-9
Entrevues et session de groupe témoin.....	10-14
Discussion.....	15-18
Recommandations spécifiques.....	19-20
Appendice A - Sondage en ligne.....	21-32
Appendice B - Questions posées lors des entrevues.....	33
Appendice C - Questions à la séance de groupe-témoin.....	34
Les références.....	35

Sommaire exécutif

On estimait à la date du 1er juillet 2015 que presque un Canadien sur 6 (16,1 %) – soit un record de 5 780 900 personnes, avait au moins 65 ans alors que les enfants d'âge compris entre 0 et 14 ans n'en comptaient que 5 749 400 (soit 16,0 %)¹. Les Canadiens de plus de 65 ans sont plus nombreux que ceux qui en ont moins de 15.

On prévoit que la proportion des personnes âgées de 65 et plus continuera à augmenter pour atteindre 20,1 % de la population d'ici le 1er juillet 2024. Il est à cet égard instructif de constater que les Canadiens de plus de 50 ans représentaient à la fin de 2017 37,08 % de la population totale². L'évolution démographique que nous connaissons, sa vitesse, ses effets et ses conséquences continueront à dominer le paysage social, politique et économique du Canada dans un avenir durable.

Les entrepreneurs plus âgés représentent un segment important de ces statistiques. Benjamin Tal, économiste en chef adjoint de la Banque CIBC a mené une étude publiée en 2012 dressant un tableau de l'entrepreneuriat au Canada à cette époque³. Il a constaté que les personnes de 50 ans et plus constituaient la tranche démographique en augmentation la plus rapide parmi les fondateurs de start-ups au Canada puisqu'ils représentent approximativement 30 % du nombre total de personnes ayant fondé une entreprise au pays. Depuis 1990, la proportion des entrepreneurs de plus de 50 ans a doublé et la tendance est à la hausse (Tal, 2012). Le vieillissement de la population accentué par celui de la génération baby boom nous donnent toutes les raisons de penser que le nombre de personnes âgées qui fondent leur entreprise après l'âge de 50 ans connaîtra une croissance exponentielle.

Malgré l'importance et les conséquences des statistiques mises en évidence par Tal en 2012, peu de recherches se sont intéressées aux caractéristiques des entrepreneurs plus âgés au Canada ou à leurs besoins, difficultés et intérêts afin de leurs guider et de les appuyer. Personne ne s'y est vraiment intéressé. Ce manque d'informations pose d'énormes difficultés aux spécialistes d'orientation professionnelle et aux autres professionnels assurant des services (tels que les conseillers financiers et les bureaux d'aide aux petites entreprises) quand il s'agit d'aider des clients plus âgés.

Pendant les 15 dernières années, le Sheridan Centre for Elder Research a effectué des recherches multidisciplinaires **Lab to Life**® qui transcendent les limites traditionnelles et qui corrigent les lacunes dans la recherche sur des sujets qui intéressent les Canadiens plus âgés, leurs familles et leurs collectivités. Se fondant sur des travaux de recherche antérieurs, le centre a lancé en 2017 une étude multi-méthode de huit mois qui avait pour objet de combler le manque d'informations disponibles sur les entrepreneurs de plus de 50 ans.

Le centre a réussi à capter les expériences des entrepreneurs de plus de 50 ans habitant dans tous les territoires et provinces. Les résultats de cette étude dressent un portrait vibrant des personnes qui se définissent comme de nouveaux entrepreneurs ou des entrepreneurs déjà établis. Ce rapport met en lumière les tendances et thèmes communs qui se dégagent et contient assez d'informations étoffées pour quiconque souhaite aider le nombre toujours croissant d'entrepreneurs plus âgés.

Introduction

On parle beaucoup de longévité aujourd'hui. Si la réalité du vieillissement a changé, les attitudes sur le vieillissement ont peu évolué. L'espérance de vie des Canadiens était d'environ 57 ans en 1921, mais de 82 ans en 2011⁴. On prévoit que les enfants nés en 2030 vivront 83,9 ans pour les garçons et 87,1 ans pour les filles⁵. Selon le tout dernier recensement démographique, on compte plus de centenaires au Canada qu'à tout autre moment de notre histoire. C'est le segment démographique des personnes âgées de plus de 85 ans qui est en croissance la plus marquée⁶. Malgré l'allongement de l'espérance de vie, on est surpris de constater les préjugés sur ce que font les personnes âgées, sur ce qu'elles veulent et sur ce dont elles ont besoin datent d'un autre âge.

Dans ce contexte de longévité accrue, on a assisté à beaucoup de changements sociaux, dont la suppression du départ obligatoire à la retraite. Plus de personnes ont un second emploi sur le côté et on assiste à une éclosion de types d'emplois qu'on aurait jamais imaginé il y a quelques décennies. Il y a beaucoup de raisons pour lesquelles les personnes de plus de 50 ans choisissent de démarrer leur entreprise dans ce contexte d'évolution rapide des conditions sociales.

Bien qu'on ait écrit – et continue d'écrire - sur le vieillissement et l'entrepreneuriat au Canada et à l'étranger (par exemple, le récent rapport intitulé *Seniorpreneurship: Don't Retire, Rewire*, publié en juin 2017 par la Canada West Foundation et le rapport publié par l'Institut Fraser au printemps 2018 intitulé *Demographics and Entrepreneurship: Mitigating the Effects of an Aging Population*), les chercheurs en entrepreneuriat et les bailleurs de fonds se sont largement désintéressés de ce segment de la population, ce qui entraîne un relatif manque d'informations sur l'évolution de l'entrepreneuriat. Qui sont ces entrepreneurs plus âgés ? Comment l'économie Canadienne peut-elle exploiter leurs expériences, leurs réseaux, leurs aptitudes et peut-être leurs motivations distinctes ?

La recherche actuelle s'efforce de combler le manque de connaissances sur les entrepreneurs de plus de 50 ans au Canada en s'interrogeant sur leurs expériences, sur leurs besoins et leurs intérêts. On définit pour les besoins de cette étude un entrepreneur sénior comme toute personne âgée de plus de 50 ans qui a soit déjà démarré son entreprise ou qui voudrait le faire. Il existe différents termes pour désigner ce groupe (par ex : entrepreneurs expérimentés, l'économie d'argent), mais faute d'un terme généralement accepté, cette étude se contentera de les désigner par « entrepreneurs séniors ».

Cette étude de 8 mois a utilisé une approche multi-méthode qui comprend des sondages en ligne, des entrevues approfondies et des groupes témoins. Nous nous sommes grandement efforcés de nous adresser à des groupes divers de nouveaux entrepreneurs et d'entrepreneurs séniors pour saisir de manière exhaustive les tendances qui marquent ce groupe en pleine émergence. De plus, l'équipe de recherche a cherché à élargir ses investigations aux entrepreneurs de plus de 50 ans habitant dans toutes les provinces et territoires au Canada

pour mieux saisir les effets des facteurs géographiques et les disparités régionales sur les expériences des entrepreneurs appartenant à ce groupe d'âge.

Nous nous sommes intéressés à des questions qui jusque-là demeuraient sans réponse. Quels sont les défis propres aux entrepreneurs plus âgés auxquels ils sont confrontés, tels qu'obtenir un financement, la gestion des risques, un préjugé plus ou moins avoué de la part des autres? Quels sont les appuis sur lesquels les entrepreneurs plus âgés peuvent compter et comment peut-on améliorer les appuis existants? Comment les entrepreneurs plus âgés peuvent-ils s'appuyer mutuellement et en tirer les avantages ensemble ? Quels leçons les nouveaux entrepreneurs sénior peuvent-ils tirer de ceux qui exploitent déjà leurs entreprises au-delà de l'âge de 50 ans?

Le centre a, sur la base de revues préliminaires des publications disponibles, de groupes de réflexion, de groupes témoins et d'entreprises explicites de communication, identifié des lacunes sérieuses dans les connaissances et les sensibilisations. La présente étude a donc pour objet de commencer à remédier à cette situation.

Les résultats de cette étude améliorent nos connaissances sur les entrepreneurs séniors au Canada et sur les facteurs qui les aident à réussir. Ces résultats nous permettront aussi de mieux les comprendre. On peut logiquement s'attendre que leurs réussites profitent à l'économie canadienne. Cette étude représente une contribution importante à notre compréhension de ce phénomène jusqu'alors méconnu. Elle sera utile aux conseillers d'orientation professionnelle, aux conseillers financiers, aux conseillers de vie, aux leaders économiques régionaux et à d'autres acteurs économiques qui pourront ainsi mieux aider les entrepreneurs séniors dans leurs entreprises. Cette étude pourrait, par ricochet, améliorer ou élargir les services actuels assurés aux entrepreneurs plus âgés et encourager la mise au point de nouveaux outils, ressources et lignes directrices qui à leur tour pousseront ces entrepreneurs sur la voie de la réussite au plus grand bénéfice de l'économie canadienne.

Méthodes

Cette étude a été conçue pour remédier aux lacunes dans nos connaissances sur l'état de l'entrepreneuriat des personnes plus âgées au Canada. Pour ce faire, cette étude se penche sur leurs expériences, leurs besoins et leurs intérêts. Aux fins de cette étude, nous désignons par entrepreneur sénior toute personne de 50 ans et plus qui a soit démarré une entreprise après avoir passé le cap de ses 50 ans, soit une personne de plus de 50 ans qui souhaite fonder une entreprise. Cette définition – à savoir toute personne de plus de 50 ans qui s'identifie comme entrepreneur - est le seul critère d'inclusion que nous avons retenu. Les méthodologies et les échantillons des participants à cette étude menées par le Centre for Elder Research ont été approuvés par le Sheridan's Research Ethics Board.

La méthodologie employée est mixte : elle comprend des données d'ordre quantitatives et qualitatives saisies par le moyen de sondages en ligne, d'entrevues exhaustives et d'une session de groupe témoin. Les participants nous ont en règle générale communiqué leurs informations personnelles (par ex : âge, sexe, lieu d'habitation), des détails sur leurs activités entrepreneuriales (secteur, nature de l'entreprise exploitée) et leurs points de vue sur le processus pour solliciter de l'aide (par ex : nature et type de l'aide recherchée).

Recrutement et promotion de l'étude

Compte tenu de la portée nationale de cette étude, l'équipe de recherche s'est ouvertement efforcée de recruter des participants venant des horizons les plus larges en termes de sexe, d'âge, de diversité géographique (milieux ruraux et urbains) et culturelle. Avant de commencer à recueillir des données, le coordinateur de projet (CP) a identifié et s'est mis en rapport avec plus de 150 groupes, organismes et parties prenantes (y compris des centres régionaux pour les petites entreprises, des organismes communautaires et gouvernementaux à travers le Canada qui appuient les entrepreneurs) pour l'aider à diffuser le sondage et identifier les participants potentiels aux entrevues exhaustives et aux groupes témoins. Dans le cadre de ce processus, l'équipe de recherche s'est efforcée de s'attacher le concours d'organismes qui pouvaient organiser des groupes témoins dans leurs provinces/territoires/régions qu'elle pourrait diriger virtuellement (l'équipe est située dans le Grand Toronto). Dans cet arrangement, les organismes assuraient la logistique et invitaient les participants à faire partie des groupes témoins (recrutement, logiciels et équipements d'appels et de connexion vidéo) pendant que l'équipe de recherche orientait et dirigeait le contenu des discussions à distance.

Nous avons communiqué avec la majorité des parties prenantes par courriel. Nous leur avons communiqué les détails de l'étude et les hyperliens menant vers le sondage et leurs avons demandé de diffuser le sondage par leurs canaux de communication privilégiés. Nous avons initialement contacté un groupe restreint d'organismes nationaux par téléphone pour leur présenter le sondage avant même de leur envoyer un courriel. Nous avons compilé une liste principale des parties prenantes en menant des recherches en ligne pour trouver des personnes et des organismes qui pouvaient manifester un intérêt et/ou proposer des services et des aides aux entrepreneurs seniors au Canada. Nous avons mené des recherches à caractère plus général sur l'entrepreneuriat, les petites entreprises, les bureaux des développement professionnel et communautaire dans l'espoir que ces parties prenantes pouvaient aussi diffuser notre sondage auprès de leurs membres âgés de plus de 50 ans. Nous avons aussi parcouru des sites web gouvernementaux portant sur le développement économique et les petites entreprises

pour y trouver des contacts à exploiter ainsi que des rapports de recherche et des articles de presse sur les travailleurs plus âgés et les entrepreneurs seniors. Le tableau 1 ci-dessous résume la nature des organismes que nous avons directement contactés et où ils se trouvent au Canada.

Nous avons aussi utilisé la banque de données des entreprises/participants et les canaux de médias sociaux du Centre for Elder Research (par ex : Facebook, Twitter et LinkedIn) ainsi que des réseaux personnels d'affaires qu'ont développés les membres de l'équipe de recherche.

Recueil des données

Le sondage en ligne fut diffusé en anglais et en français de septembre à décembre 2017. Les réponses au sondage furent recueillies sécuritairement et anonymement par la plateforme Survey Monkey. Les données sommaires furent ensuite transposées sur des tableurs et des formats PDF à des fins d'analyses plus approfondies. Les entrevues exhaustives et les sessions de groupes témoins furent enregistrées pour compléter les notes prises au cours des entretiens par les animateurs et servir aussi à des analyses thématiques. Les animateurs des entrevues et des groupes témoins ont mis au point ensemble des protocoles de codification pour être utilisés lors des analyses thématiques et pour passer en revue les travaux de chacun d'entre eux pour parvenir à une interprétation commune des thèmes. On a aussi utilisé les enregistrements audio pour en extraire au besoin des citations pertinentes des participants. Les participants eurent le choix entre des entrevues virtuelles (c'est-à-dire par vidéo) ou par téléphone en tenant compte du décalage à travers le pays. Les entrevues furent programmées à des dates et des heures les plus pratiques pour les participants. Les sessions avec les groupes témoins et les entrevues eurent lieu en anglais. Vous trouverez le sondage, l'entrevue exhaustive et le guide des sessions des groupes témoins respectivement dans les annexes A, B et C.

PROVINCE/TERRITOIRE	CENTRE D'AFFAIRES	ASSOCIATION D'AFFAIRES	ORGANISME CARITATIF/À BUT NON LUCRATIF	ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX (Fédéral Provincial Municipal)	INSTITUTS D'ÉDUCATION	BUREAUX/CENTRES DE RECHERCHE D'EMPLOI	DIVERS	TOTAL
Nationale	3	11	7	5	1		3	27
Alberta	9	2	4	3	1			30
Colombie-Britannique	3	4	1	1			3	19
Manitoba	2	2		1			2	12
Nouveau-Brunswick	1	1						7
Terre-Neuve/Labrador	1	1		1				2
Territoires du Nord-Ouest	1	1		2	1			3
Nouvelle-Écosse	2	1			1			5
Nunavut	4	2		6	1		2	4
Ontario	9	3	5	8	4	2	14	15
Île-du-Prince-Édouard	1	2		1			1	45
Québec	2	3		2		1	1	5
Saskatchewan	3	2					1	9
Yukon	2		1	3	1			6
Total	43	35	18	33	10	3	27	169

Tableau 1: Les parties prenantes contactées

Résultats

Le sondage en ligne

Les participants étaient 260 à avoir ouvert et entamé le sondage en ligne (parmi ceux-ci, 8 en français et les autres en anglais). Parmi ces participants, seuls 163 ont complété le sondage (2 seulement pour les francophones). On entend par « compléter le sondage » atteindre la dernière question et sortir formellement du sondage, même si le participant a choisi, comme il en a le droit, de ne pas répondre à certaines questions. Environ 75 % des participants ont complété le sondage en 15 minutes ou moins ; 5 % de ceux qui y ont passé plus de 15 minutes y ont consacré largement plus d'une heure, ce qui donne à penser qu'ils n'ont pas répondu aux questions d'une seule traite. Les réponses des participants francophones ont été mises en commun pour analyse ultérieure étant donné leur faible nombre.

Environ la moitié des 163 participants au sondage en ligne avaient un âge compris entre 50 et 59 ans ; la représentation entre hommes et femmes était presque égale (56 % de femmes et 43 % d'hommes). Bien que le groupe le plus important de participants habitait en Ontario, chaque province et territoire avait au moins un représentant. Les participants venaient aussi d'une variété de milieux (milieux urbains par rapport aux milieux ruraux). Le tableau 2 ci-dessous présente des données démographiques additionnelles sur les participants.

Les participants avaient trois choix pour s'identifier comme entrepreneurs : ils pouvaient être soit aspirants (c'est-à-dire explorer activement une idée professionnelle), nouveaux (c'est-à-dire avoir monté une entreprise depuis moins de 5 ans) ou établis (c'est-à-dire avoir monté une entreprise depuis plus de 5 ans). Le ratio de ces catégories est respectivement 29 %, 27 % et 44 %, ce qui met en lumière les différents niveaux d'évolution des participants dans l'entrepreneuriat. Le tableau 3 indique comment les participants se sont présentés comme entrepreneurs par tranche d'âge : on y voit qu'en général, les entrepreneurs établis étaient plus âgés que les entrepreneurs aspirants ou nouveaux entrepreneurs. Environ 70 % des participants qui exploitaient déjà leurs entreprises les avaient démarrées quand ils avaient la cinquantaine. Bien que l'ancienneté de l'entreprise pouvait varier, 28 % des participants ont déclaré avoir leur entreprise depuis plus de 10 ans et 23 % depuis 3 à 5 ans.

On trouve une large gamme de secteurs et de types d'entreprises. Un quart des répondants affirment être des « consultants ». D'autres participants se sont investis dans la technologie, dans l'entrepreneuriat social, la communication, les arts/design, les soins de santé, l'éducation, les services communautaires/sociaux, la finance/banque, la fabrication, les loisirs, le commerce électronique, l'alimentation, l'énergie/environnement, l'agriculture, l'immobilier, le juridique, le marketing/marquage, les services reliés aux animaux domestiques, le tourisme, les transports, la culture physique et la vente au détail. Signe de la variété et de la largeur des domaines d'activité des participants : beaucoup de participants déclarent avoir une activité qui chevauche plusieurs secteurs. On trouve dans ce sondage des entreprises qui font affaire en ligne et en tête à tête.

Âge (n=161)	Pourcentage de réponses (%)	Décompte des réponses
50-69	47	76
60-69	38	61
70-79	14	23
80+	1	1
Sexe (n=161)		
Féminin	56	90
Masculin	43	70
Préfère de pas répondre	1	1
Niveau d'éducation (n=161)		
École primaire	1	1
École secondaire	18	29
Une école de commerce	4	6
Diplôme collégial	25	40
Diplôme universitaire	30	49
Maîtrise	18	29
Doctorat	4	7
Province/territoire de résidence (n=162)		
Ontario	65	106
Terre-Neuve/Labrador	10	16
Alberta	6	9
Colombie-Britannique	5	8
Nouvelle-Écosse	4	7
Québec	2	4
Yukon	2	3
Île-du-Prince-Édouard	1	2
Manitoba	1	2
Territoires du Nord-Ouest	1	2
Nunavut	1	1
Nouveau-Brunswick	1	1
Saskatchewan	1	1
Milieu de la résidence (n=162)		
Rural (moins de 50 000)	35	57
Petite ville (51 000 à 150 000)	14	23
Ville moyenne (151 000-400 000)	21	34
Grande ville (plus de 400 000)	30	48
Revenu annuel par foyer (n=161)		
Moins de 45 000 \$	21	34
Entre 46 000 \$ et 90 000 \$	25	40
Entre 91 000 \$ et 140 000 \$	21	34
Entre 141 000 \$ et 200 000 \$	9	14
Plus de 200 000 \$	7	11
Préfère de pas répondre	17	28

Tableau 2: La démographie des participants

(n=155)						
Âge	Aspirant		Nouveau		Établi	
	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre
50 à 59	17	27	15	24	16	25
60 à 69	9	14	10	15	17	26
70 à 79	3	4	1	2	11	17
Plus de 80 ans	0	0	0	0	1	1

Tableau 3 : Niveau d'avancement dans l'entrepreneuriat par groupe d'âge

Les participants sont en général très sûrs d'eux quand ils démarrent leurs entreprises. Environ 57 % de ceux-ci déclarent être « confiants » et 29 % « assez confiants ». De plus, plus de la moitié des participants (58 %) déclarent avoir exploité ou exploré l'idée d'exploiter une autre entreprise avant de gérer l'entreprise qu'ils ont actuellement.

Les trois raisons les plus fréquemment invoquées par les participants (« très important » et « important ») pour démarrer une entreprise après l'âge de 50 ans sont : 1) vouloir continuer à utiliser leurs aptitudes ; 2) un besoin ou une volonté de générer une nouvelle source de revenus et ; 3) vouloir contrôler leur travail et style de vie. Cette question débouche sur une conclusion intéressante : quand on leur demande d'indiquer l'importance de l'affirmation « J'ai dû quitter mon emploi précédent/arrêter ma carrière (quelque soit la raison) », 48 % des participants déclarent que cette affirmation ne s'applique pas à eux, ce qui laisse penser que ce ne sont pas les conditions de travail de leur occupation précédente qui, pour plus de la moitié des participants, motivent leur passage à l'entrepreneuriat, mais plutôt l'attrance pour une nouvelle opportunité ou une nouvelle situation.

Les participants déclarent le plus souvent que les revenus supplémentaires provenant de leurs activités entrepreneuriales leur permettent : 1) de payer leurs besoins de base tels que l'alimentation et logement ; 2) d'établir un filet de sécurité pour leur avenir, et 3) d'aider ou de rendre à leur communauté. Certains participants, dans la case « Autre » ont indiqué trouver un plaisir ou éprouver une joie à s'engager dans l'entrepreneuriat et qu'ils restent ainsi actifs, ce qui illustre le fait que les entrepreneurs plus âgés sont parfois motivés par des facteurs plus intangibles que les motivations classiques ne saisissent pas toujours.

Les prestataires de service auxquels les participants ont eu le plus recours pour les aider sont les bureaux d'aide aux petites entreprises, les banques, les chambres de commerce et les bureaux de développement économique (à égalité pour le prestataire se classant troisième). Notons que la plupart des participants ont déclaré avoir eu recours à plusieurs prestataires de service pour se faire aider. Il est intéressant de remarquer que 10 participants ont déclaré dans la case « Autre » n'avoir contacté aucun service et qu'ils ont agi seuls. Un de ceux-ci a même affirmé « qu'ils (les prestataires de service) étaient pour la plupart inefficaces », ce qui témoigne peut-être du fait que les besoins des entrepreneurs seniors sont uniques, ainsi que les facteurs qui expliquent leurs succès (ou échecs) dans leurs recours aux organismes d'aide.

Pour creuser, nous avons demandé aux participants d'indiquer quels sont les services qu'ils ont utilisés. Nous avons été surpris de constater que la recherche sur Internet était la réponse la plus courante. Cette recherche en ligne soit les dirigeaient tout droit vers des prestataires de service, soit leur permettaient de court-circuiter ces prestataires. L'inscription à des cours/ateliers et groupes de réseautage formels était la seconde réponse la plus courante. À la question de savoir quels types d'informations/conseils/formation ils ont trouvés la plus utiles, les médias sociaux arrivent en tête suivis de l'appui des pairs et les conseils de marketing. Les données ne nous permettent pas d'affirmer que ces participants ont utilisé les médias sociaux pour trouver des idées et des aides ou s'ils les ont utilisés à des fins de promotion, mais le recours fréquent à l'appui des pairs illustre bien la valeur pour les entrepreneurs plus âgés que constituent les réseaux d'appui.

Environ 44 % des participants estiment qu'il est « très facile » ou « facile » d'avoir accès à des aides ou des services utiles pour leurs entreprises. Seuls 13 % ont déclaré que le recours à ces aides ou services était « difficile ». Si on leur demande s'ils ont constaté des lacunes dans l'appui dont ils avaient besoin, environ 37 % ont répondu par l'affirmative, 25 % par la négative, 25 % étaient indécis et le reste a affirmé qu'il était encore trop tôt pour répondre. Ce large éventail de réponses nous ramène peut-être à la question précédente sur le recours à des prestataires de service dans la mesure où cette variété de réponses pourrait s'expliquer par l'évidente grande disparité des méthodes de recherche et de recours à des organismes d'appui. Parmi ceux qui ont déclaré constater des lacunes, celle la plus fréquemment citée était l'insuffisance de l'aide financière et de mentorat approprié, mais certains participants ont aussi dénoncé le décalage entre les aides gouvernementales disponibles et leurs besoins réels. Il leur a été difficile de trouver l'aide dont ils avaient réellement besoin.

Quand on demande aux participants quels sont les facteurs qui ont contribué à leur succès, les réponses furent les suivantes : 1) leur expérience professionnelle et expertise accumulées ; 2) leur connaissance des besoins de leurs clients, et 3) leur persévérance et leur détermination. À égalité en quatrième position, on trouve le goût pour le risque, leur réputation et leurs réseaux de connaissances. Il en ressort que les entrepreneurs plus âgés doivent leur réussite à un mélange de caractéristiques personnelles et d'accumulation de ressources ou de savoir-faire.

Beaucoup de participants (40 %) déclarent ne pas être victimes de discrimination en raison de leur âge dans leur parcours vers l'entrepreneuriat. Mieux, ils ont l'impression d'être recherchés précisément en raison de leur expérience. Parmi ceux qui ont fait l'objet de discrimination, les raisons les plus souvent avancées sont que les services qu'ils ont contactés n'étaient accessibles qu'aux jeunes entrepreneurs (32 %) et que le processus pour « naviguer » dans le système était moins bien défini pour un entrepreneur plus âgé que pour un entrepreneur plus jeune (21 %). Comme le dit un participant, « les préjugés en fonction de l'âge existent largement au Canada et ailleurs dans le monde. Le gouvernement du Canada doit faire preuve de perspicacité et ajouter les entrepreneurs de plus de 50 ans à ses services plutôt que de viser ceux qui ont moins de 40 ans.»

À la question de savoir comment les entrepreneurs seniors peuvent s'appuyer mutuellement, la réponse la plus fréquente était que l'assistance mutuelle n'était pas la seule affaire des entrepreneurs plus âgés, mais que ce mentorat devait s'inscrire dans une perspective qui transcende les générations. D'autres réponses fréquentes citaient la promotion mutuelle de leurs activités professionnelles et endosser le rôle de mentors pour les pairs.

Entrevues et session de groupe témoin

L'équipe de recherche a mené 11 entrevues (4 hommes et 7 femmes) réunissant 5 participants d'âge compris entre 50 et 59 ans, 4 participants d'âge compris entre 60 et 69 ans et 2 participants entre les âges de 70 à 79 ans. Parmi ceux-ci, 4 participants étaient des aspirants, 3 étaient des nouveaux entrepreneurs et 4 des entrepreneurs établis. Les diverses régions étaient bien représentées puisque trois d'entre eux venaient de milieux ruraux dans des villes de moins de 50 000 habitants (Whitehorse - Yukon, Orillia - Ontario et Souris - Île-du-Prince-Édouard), trois autres habitaient dans les petites villes entre 51 000 et 150 000 habitants (Chilliwack - Colombie-Britannique, Fort Smith - Territoires du Nord-Ouest) et cinq participants habitaient dans de grandes villes de plus de 1,2 million d'habitants (région du Grand Toronto, Calgary et Montréal). Dix entrevues furent menées au téléphone et une par relais vidéo.

Un centre communautaire de développement professionnel d'Orillia (Ontario) a mis ses locaux à la disposition de l'équipe de recherche pour y tenir une session de groupe témoin dont les participants (4 hommes et 7 femmes), venant principalement d'Orillia et de la région environnante, avaient des âges compris entre 50 et 72 ans (8 des 11 participants étaient dans leur cinquantaine, ce qui entraîne la moyenne d'âge vers le bas du segment). Ils représentaient divers secteurs. Un des participants réfléchissait à projet professionnel et les 10 autres entrepreneurs étaient soit nouveaux, soit établis.

Les participants à la session de groupe témoin et aux entrevues exploitaient des entreprises appartenant à des secteurs industriels divers : le conseil en affaires, le conseil professionnel, aménagement du paysage, les transports privés, la gestion immobilière, le marketing par réseaux, la photographie, la mécanique automobile, les services de sécurité, l'édition, les soins de santé, les services de matrimoniaux, les investissements immobiliers, la location immobilière et le bien-être. Aucune entreprise n'opérait dans le secteur de la technologie. La majorité des participants exploitaient une entreprise individuelle. Les tendances et les thèmes généraux qui se dégagent des entrevues et de la session de groupe témoins étaient très similaires. Les résultats de ces interactions ont été fusionnés ici aux fins du rapport.

Les motivations présidant au démarrage de leurs entreprises

Quand on a demandé aux participants quels étaient les facteurs qui ont contribué à leur décision de fonder une entreprise après l'âge de 50 ans, certains ont répondu avoir été licenciés et éprouvaient des difficultés à se reclasser dans leur secteur, principalement selon eux en raison de leur âge. Une participante de 53 ans qui occupait un poste de direction chez son ancien employeur affirmait qu'on l'avait poussée à la porte en raison de son âge. Elle a affirmé que trouver du travail lui était difficile en raison de ses prétentions salariales et qu'elle aurait été plus qualifiée que son supérieur hiérarchique. Un participant de 52 ans a constaté que les possibilités d'embauche dans son milieu rural étaient limitées, voire inexistantes et que l'entrepreneuriat était pour lui une alternative. Parmi d'autres raisons pour se lancer en affaires, une séparation, un divorce, la perte du conjoint et la faillite d'une entreprise précédente. Certains participants ne pouvaient pas se permettre de partir à la retraite et ne pouvaient

joindre les deux bouts. D'autres participants affirmaient être malheureux et voulaient changer de carrière en raison d'une détérioration de leurs conditions de travail chez leur ancien employeur, le stress causé par les contraintes physiques de leur emploi au fur et à mesure qu'ils prenaient de l'âge et les longs déplacements pour aller au travail et en revenir qui affectaient leur qualité de vie. Citons parmi d'autres facteurs une nouvelle vision due à une évolution de circonstances, la saisie d'une opportunité et la possibilité de faire autre chose maintenant que leurs enfants avaient grandi et étaient devenus financièrement indépendants.

« On nous faisait partir à la retraite à 65 ans, mais c'était quand l'espérance de vie ne dépassait pas 68 ans et donc, le gouvernement n'avait pas à payer les retraites des retraités pendant trop longtemps, mais maintenant que nous vivons plus longtemps et que nous voulons conserver notre mode de vie, c'est très difficile...et bien que nous ne pouvons justifier des majorations des retraites, c'est impossible de vivre avec la pension. Il doit bien y avoir un moyen de nous rendre utiles à la société et percevoir un supplément de revenus pour que nous puissions survivre quand les temps sont difficiles.» - Entrevue avec un participant de 73 ans..

« Je ne m'attends pas à ce que mon entreprise fasse des millions tous les ans. Je touche une retraite. Je fais ceci parce que j'aime vraiment le faire. Ce n'est pas ma source principale de revenus. Ce serait difficile de vivre sans, mais je pourrais m'en sortir.» - Entrevue avec une participante de 73 ans.

Le financement

Ceux qui ont exploré les possibilités d'obtenir un financement pour démarrer leurs entreprises déclarent avoir fait face à des obstacles de taille. La plupart des participants qui ont sollicité un prêt auprès d'institutions financières traditionnelles sont repartis les mains vides; ceux qui ont pu bénéficier de prêts ont trouvé que les conditions de remboursement du prêt étaient plutôt contraignantes.

Certains participants ont connu des revers financiers dans le passé, ce qui d'emblée compromettait leurs possibilités d'obtenir des prêts. Ils ont donc, avec plus ou moins de réussite, cherché des partenaires financiers. Si certaines personnes ont pu bénéficier des prêts/subventions de banques et de centres de développement des affaires, la plupart des participants ont été obligés de s'autofinancer. Une personne nous a dit être entièrement à la charge de son mari parce que tout ce qu'elle possédait avait été investi dans son entreprise et qu'elle n'avait pas touché un salaire depuis deux ans. Une personne qui était en train de démarrer son entreprise de conseil en affaires a affirmé que les possibilités de financement d'entreprises vendant une expertise ou un savoir-faire semblaient inférieures aux possibilités de financement d'entreprises vendant quelque chose de tangible, tel un produit ou un service.

Des participants nous déclarent aussi qu'il existe un décalage entre les besoins réels des entrepreneurs seniors et les besoins perçus de ces mêmes entrepreneurs tels que traduits dans les programmes et les financements que proposent les gouvernements provinciaux et fédéral. Les participants nous disent que les prêts et les subventions destinés aux petites

entreprises sont conçus pour les jeunes entrepreneurs/groupes minoritaires et que rien n'existe spécifiquement pour les entrepreneurs de plus de 50 ans. De plus, nous disent-ils, le financement proposé par le gouvernement fédéral porte surtout sur l'innovation et le développement des technologies alors qu'il faut aussi faire une place aux propriétaires de petites entreprises et aux entrepreneurs seniors qui œuvrent dans d'autres secteurs d'activité.

« Vous trouverez de nombreuses sources de financement si vous avez quelque chose de tangible (un produit ou un service) ou une technologie à vendre. Mais, en tant que prestataire qui vend du savoir-faire, je n'ai pu trouver aucune aide financière. »

~ Entrevue avec une participante de 53 ans. etc.).”

Les organismes d'aide

Les participants qui ont approché les bureaux de développement économique et les organismes professionnels pour femmes disent que ceux-ci sont les meilleurs source d'aide. Ceux qui ont bénéficié de prêts de bureaux de développement économique disent que l'éventail des possibilités de financement est plus large et que les modalités de remboursement des prêts sont moins contraignantes que celles des banques. Les participants nous disent aussi avoir reçu de précieuses informations et bénéficié de ressources utiles sur des questions fondamentales telles que démarrer une entreprise, la faire grandir, mettre au point un plan d'affaires, les aides gouvernementales disponibles, l'exploitation et la communication des comptes d'exploitation, le marketing, les ventes et les possibilités de réseauter avec d'autres entrepreneurs.

Les participants nous disent que l'adhésion à leurs chambres de commerce locales ou aux groupes de soutien professionnels pour femmes est utile pour rencontrer d'autres entrepreneurs et partager les expertises, bénéficier et assurer un soutien des pairs et, évidemment, pour faire la promotion de sa propre entreprise. Ils affirment aussi qu'adhérer à des associations propres à leurs secteurs d'activité sont utiles pour s'informer, pour trouver un mentor et bénéficier d'une formation spécifique.

Formation/Informations/Conseils

Les participants sont conscients de la valeur des connaissances, des aptitudes et de l'expérience acquise au fil des ans, mais la majorité de ceux-ci reconnaissent qu'une formation/éducation additionnelle était bénéfique et/ou requise pour faire grandir leurs entreprises. Ils avaient d'ailleurs suivi des cours de formation et d'éducation avant de démarrer leurs entreprises. Ils ont ainsi pu s'inscrire à des cours en ligne, suivre des tutoriels, participer à des ateliers et écouter des conférenciers ainsi que s'inscrire à des cours de niveau postsecondaire. Notons que certains participants se sont interrogés sur le niveau réel d'expertise de consultants qui vendent leur savoir-faire et comment savoir s'ils sont dignes de confiance, à la fois quand on les rencontre en ligne ou en personne. Dans l'ensemble, les participants reconnaissent que l'apprentissage de longue durée et la souplesse sont des ingrédients indispensables pour réussir dans un monde du travail qui est en évolution constante.

Les participants reconnaissent aussi l'importance du rôle de la technologie dans l'exploitation de leurs entreprises. Certains affirment être très ouverts à de nouvelles applications alors que d'autres éprouvaient des difficultés à les adopter ou éprouvaient même un blocage et du ressentiment à être obligés de les utiliser.

« Je déteste la technologie. Je la déteste absolument. Ça me prend un temps phénoménal ; en plus, c'est très impersonnel. Je ne sais pas pourquoi j'ai un blocage. Je résiste aux nouvelles technologies et y suis tellement hostile. »

~ Entrevue, participante de 60 ans.

Les lacunes

Les participants dénoncent le fait que la plupart des possibilités de financement sont destinés aux jeunes entrepreneurs et aux groupes minoritaires et que très peu de financement existe pour les entrepreneurs séniors.

Un participant à la session de groupe-témoin affirme que les subventions gouvernementales, telles que le Canada-Ontario Job Grant sont mis sur pied pour former de nouveaux employés ou des personnes qui sont déjà des employés, mais ne permet pas aux entrepreneurs/employeurs de se former eux-mêmes. Une personne a pu s'inscrire dans un programme pour petites entreprises tout en percevant des allocations d'assurance chômage dont elle dit qu'elles furent précieuses pour l'aider à démarrer son entreprise.

« Nous sommes plus âgés. Je pense que les personnes qui ont une solide expérience professionnelle et qui sont mûrs ont une approche unique à la vie, des valeurs différentes et une sagesse qu'on exploite pas assez. Les gens ne peuvent réussir parce qu'ils doivent se reformer, s'ajuster un peu et ont besoin d'argent pour ce faire. »

~ Participante de 53 ans.

On a aussi constaté un manque de possibilités de mentorats ou d'appui pour conseiller les personnes qui envisagent de monter une entreprise. Certaines personnes peuvent être obligées de se tourner vers l'entrepreneuriat en raison de l'absence d'embauches alors qu'ils n'ont pas nécessairement la personnalité, le désir ou les aptitudes requises pour réussir à leur compte. La région économique et géographique dans laquelle on habite peut avoir un effet sur la quantité de services et de ressources disponibles ou accessibles. Dans les zones rurales, certains entrepreneurs peuvent exploiter plus d'une entreprise sous un même toit ou exploiter une entreprise à plusieurs endroits différents et ne pas dégager assez de revenus pour subvenir aux besoins de leurs familles. Les entrepreneurs qui sont à leur compte, qui habitent en milieu rural ou dans des régions éloignées peuvent ressentir les effets de l'isolement et se sentir privés d'appuis et de contacts.

Les obstacles

Le plus grand obstacle rencontré par les entrepreneurs est celui de trouver du capital pour démarrer leurs entreprises. Subvenir à leurs besoins financiers tout en montant leurs entreprises est une autre difficulté. Un participant a affirmé que la réalité est ainsi faite que monter une entreprise prend du temps et que les nouveaux entrepreneurs doivent le savoir et en tenir compte.

« Je crois que le facteur temps est si important quand on démarre une entreprise. Il faut avoir les informations et les aides à portée de main parce que la situation financière d'une personne qui ne perçoit plus les allocations chômage, qui vit sur ses propres deniers ou sur sa ligne de crédit se détériore rapidement. L'argent qui s'évapore alors que les factures s'amoncellent aurait pu servir à monter une entreprise. »

~ Entrevue avec un participant de 52 ans.

On a aussi fait état d'obstacles personnels liés aux sentiments personnels d'insécurité, le doute ou au manque de confiance en soi. Apprendre à nouveau pour démarrer sa propre entreprise pose aussi problème. Beaucoup d'entrepreneurs nécessitent une éducation ou une nouvelle formation propre à leur milieu pour réussir dans leur entreprise. Il existe des cours faits sur mesure pour l'entreprenariat auxquels beaucoup s'inscrivent. Toutefois, peu de programmes subventionnent les frais qu'occasionnent ce reclassement. Beaucoup d'entrepreneurs ne veulent pas souscrire à un emprunt pour financer leur formation (ou se remettre à niveau) et doivent donc payer de leur propre poche. Devoir utiliser ses propres deniers pour accéder aux formations qu'ils veulent ou dont ils ont besoin peut aussi poser problème aux entrepreneurs plus âgés.

La discrimination

Les participants ont fait état de discriminations à des degrés divers. Certains d'entre eux ont eu le sentiment de faire l'objet de discriminations en raison de leur âge quand ils postulaient à un emploi (ou quand ils étaient licenciés), bien que la discrimination n'a jamais été ouvertement affirmée. Un autre participant a eu du mal à convaincre des employeurs potentiels de la valeur de l'expérience professionnelle. Une participante a estimé que les hommes n'aidaient guère les femmes en affaires alors qu'un participant estimait qu'il y avait davantage de programmes pour aider les femmes à se lancer en affaires que les hommes. Ce sentiment ainsi que la citation ci-dessous nous ramène à l'importance que nous avons déjà soulignée des groupes pour femmes et comment on peut porter des appréciations diverses sur les apports de ces groupes à celles qui les fréquentent. Un participant a fait état de discrimination pour cause de racisme de la part de clients potentiels parce qu'il n'était pas de la même origine ethnique qu'eux. Notons aussi le cas d'un participant anglophone bilingue habitant au Québec qui s'est senti discriminé par la communauté d'affaires francophone.

« Je crois que les femmes entrepreneurs se heurtent encore un peu au plafond de verre. Je crois vraiment qu'il n'y a pas assez d'aide pour les femmes dans leurs professions. Je sais bien qu'il y a tous ces groupes d'appuis pour les femmes, mais je crois qu'elles ne servent à rien en termes d'appui réel pour les femmes entrepreneurs. »

~ Entrevue avec une participante de 53 ans

Discussion

Généralités

Ce projet s'est efforcé de présenter un aperçu de l'entrepreneuriat sénior au Canada afin de mieux comprendre les besoins, les expériences et les intérêts des entrepreneurs plus âgés. Après avoir recueilli les témoignages de plus de 180 personnes par le biais de sondages en ligne, d'entrevues et d'une session de groupe témoin, il nous est clairement apparu que ce groupe est dynamique, motivé, mais cherche un réseau solide d'appuis et de services pour accomplir ses objets, c'est-à-dire monter une entreprise et l'exploiter. Il est évident que les appuis dont peuvent disposer les entrepreneurs séniors sont disparates en termes d'accessibilité, de pertinence et de clarté (par exemple, des programmes financiers ou de formation). Beaucoup de participants ont cherché, avec plus ou moins de réussite, à bénéficier d'appuis, de conseils et de formation auprès de nombreux groupes ou organismes. De plus, les entrepreneurs sont eux-mêmes forts divers et leurs besoins contrastés, bien qu'il existe des éléments communs entre eux. Pour bien servir les entrepreneurs plus âgés, il faut bien comprendre que les personnes de plus de 50 ans s'étalent sur plusieurs générations, ce qui rend le groupe hétérogène. Il ressort clairement des entrevues et de la session de groupe témoin que chaque entrepreneur est unique par son expérience, bien que beaucoup d'expériences aient des éléments communs dans les démarches entreprises (rapports avec les banques et les bureaux d'aide aux petites entreprises).

On ne soulignera jamais assez qu'une meilleure prise de conscience et compréhension de cette diversité peut aider les organismes régionaux, provinciaux et fédéraux à adapter leur appuis, formations et financements aux entrepreneurs séniors. Les difficultés qu'ont éprouvé nombre de participants à « s'y retrouver » dans un système plutôt conçu pour les entrepreneurs plus jeunes s'en trouveraient résolus. Tous les entrepreneurs au Canada pourront bénéficier de ce que les gouvernements ont mis en place pour eux si cette adaptation pouvait être accompagnée par une standardisation de ce qui est proposé au provincial et/ou au fédéral.

Le rôle du profilage

La question n'a jamais été posée directement dans les sondages, les entrevues et la session de groupe témoin et donc, cette étude n'en rend pas compte. Toutefois, des commentaires ont été exprimés tout le long du projet sur l'utilité (ou la nocivité) du profilage. Beaucoup de participants estiment que classer les entrepreneurs selon qu'ils sont jeunes ou âgés n'est pas une distinction utile. L'équipe de recherche et, en fait, tous ses travaux, utilisent souvent le terme « entrepreneurs séniors » faute de mots plus justes dans le vocabulaire, mais les participants estiment que ces deux mots instituent des limites et sont d'une certaine façon, discriminatoires. Les entrepreneurs de tout âge font face à tant d'obstacles similaires (c'est-à-dire trouver le financement, mise sur le marché de leurs idées) qu'une stratégie plus unifiée d'appui aux entrepreneurs serait bénéfique, transcenderait les générations et permettrait la mise sur pied de mentorats réciproques.

La mobilisation et le recrutement des parties prenantes

Ainsi que nous l'avons dit dans la partie sur la méthode employée, les coordinateurs du projet ont pu, pour promouvoir cette étude et à des fins de recrutement de participants, communiquer avec plus de 150 organismes et groupes disséminés dans toutes les provinces et tous les territoires du pays. Ce processus s'est révélé plus difficile qu'on ne l'avait prévu. La stratégie initiale consistait à partager l'idée du projet avec de grands organismes nationaux, gouvernementaux et des associations qui assistent les entrepreneurs seniors et leur demander, au nom de l'équipe de recherche, d'envoyer à leurs organismes membres un courriel détaillant la portée du projet. Naviguer parmi certains de ces sites web et répertoires téléphoniques pour communiquer avec la personne à même d'appuyer le projet fut une tâche ardue. Ce processus prit du temps et trouver finalement la bonne personne nécessita souvent un suivi à plusieurs reprises.

Nous nous sommes aussi heurtés à une grande variété de politiques et de procédures. Certains organismes n'ont eu aucun mal à faire circuler l'avis de recrutement aux groupes qu'ils administrent en mobilisant leurs réseaux et médias sociaux. D'autres organismes ne purent faire circuler l'avis de recrutement dans leur milieu sans nous en expliquer les raisons ou proposer d'autres moyens de nous aider. D'autres organismes facturaient des frais pour ce type de promotion bien qu'il existât déjà une relation collégiale préalable avec le centre ou une promesse d'aide qui est finalement restée lettre morte. Bien que le temps alloué à la phase de recrutement fut relativement courte - quelques mois en tout - nous eûmes dans certains cas la surprise de constater qu'une personne avec laquelle nous avons établi un contact dans un organisme quitta son emploi avant la fin du projet et le contact fut ainsi perdu.

Trouver un endroit pour tenir la session de groupe témoin ou mener les entrevues a posé à l'équipe de recherche des problèmes logistiques causés par la géographie. L'équipe de recherche, située à Oakville (Ontario), pouvait tenir sur place des entrevues et des sessions de groupes témoin et aurait pu animer virtuellement des réunions se tenaient ailleurs au pays. Certains organismes situés en milieu rural ou dans des régions éloignées que nous avons contactés avaient exprimé un intérêt à organiser une session de groupe témoin chez eux, mais ont fait part de la difficulté de faire venir des participants. L'absence d'une connexion internet à haut débit et stable dans certaines de ces régions n'a fait qu'exacerber le problème, rendant difficile la tenue de vidéoconférences ou de réunions de groupes par liaison vidéo.

Nous ne cherchons pas ici, en mettant de l'avant ces difficultés, à pointer le doigt à des organismes contactés dans le cadre de cette étude. Bien au contraire, l'équipe de recherche est heureuse d'avoir établi autant de contacts et s'attendait à un large éventail de réponses et d'expressions d'intérêt. Toutefois, les contrastes que nous avons constatés dans la diffusion des informations et au sein d'associations elles-mêmes interpelle. Si chaque service d'un organisme national ou provincial détermine quelle information peut être diffusée et comment, comment peut-on alors être certain qu'une personne (dans notre cas, un entrepreneur) reçoive toute l'information pertinente nécessaire pour répondre à ses besoins? Comment peut-on assurer une cohérence parmi les différents services ou groupes qui autrement travaillent en étroite collaboration ?

On retrouve dans les commentaires et les expériences relatées par les entrepreneurs seniors les difficultés éprouvées par l'équipe de recherche. Ces entrepreneurs cherchaient aussi à se faire guider, à se faire aider par tout un ensemble de groupes et d'associations, mais ont constaté que les informations étaient dispersées. Leurs entreprises de communication ont connu des fortunes diverses. Nous devons reconnaître ces inégalités et remettre en cause cette idée selon laquelle l'information est disséminée de façon uniforme et accessible partout. Une des recommandations clés qui se dégage de nos travaux est de faire en sorte que l'accès et la publicité faite aux services, aux informations et aux aides pour ce groupe d'entrepreneurs soit plus standardisé afin que les entrepreneurs aient tous la même possibilité de tirer le meilleur parti des ressources disponibles.

Les sensibilités et les différences culturelles

Le Canada est un vaste pays. La diversité est un de ses atouts. Bien que l'équipe de recherche ait fait tout son possible pour veiller à ce que le vocabulaire utilisé dans le sondage et les entrevues soit aussi neutre et inclusif que possible, une partie prenante à Iqaluit a estimé que les entrepreneurs Inuit dans le Nunavut pouvaient se sentir blessés par certaines questions du sondage dans la mesure où vendre est un aspect naturel de leur vie et non le fruit d'une activité ouvertement entrepreneuriale. Les questions du sondage ne pouvaient plus être modifiées au moment où nous avons reçu ce commentaire. Cette situation met en lumière un facteur important dont il faut tenir compte dans toute recherche au niveau national au Canada. Il ne suffit pas de faire en sorte que tous les Canadiens aient la possibilité de participer à des recherches et d'accéder à des ressources/matériaux à cette fin. Il faut aussi, dès le début de la planification du projet, faire un effort concerté pour inclure les groupes les plus divers de parties prenantes qui représentent les échantillons culturels les plus divers que l'on trouve au pays. Il est certes logiquement difficile de se montrer aussi inclusif, mais nous formulons l'espoir que ce souci d'inclusivité gouvernant les toutes premières étapes de la conception d'un projet évitera le genre de situation que nous venons de décrire. En raison de cette situation, nous avons préféré ne pas partager les résultats de cette étude avec ce groupe d'entrepreneurs Inuit. De même, nous avons écarté leurs réponses, ce qui représente une perte dans ce projet et pour la recherche dans son ensemble, non seulement parce que les expériences de ces entrepreneurs nous resteront inconnues, mais parce que cette perte sous-estime dans nos résultats la taille de ce groupe particulier. Aussi, présenter les documents dans les deux langues officielles du Canada pourrait se révéler insuffisant dans la mesure où on a fait comprendre à l'équipe de recherche que les habitants du Nunavut pouvaient s'attendre à ce que les matériaux soient disponibles en Inuktitut. L'inuktitut et les autres langues régionales qui existent au Canada sont reconnues. Faire appel à des chercheurs qui connaissent ces langues et dialectes serait utile dans toute recherche future dans ce domaine.

En rapport avec ce qui vient d'être dit et comme nous l'avons déjà relaté, l'expression « entrepreneur senior » a peut-être incité des gens à écarter cette étude d'emblée en raison des suppositions qu'évoquent le mot « senior ». Ce parti pris explique peut-être aussi le taux relativement élevé de sondages en ligne que les participants n'ont pas terminé. La difficulté de nommer des catégories de personnes ou de fixer les limites d'âge est courante dans d'autres

travaux du centre. Il y aura toujours une personne qui estimera que toute limite ou critère d'exclusion est mauvais ou restrictif quand même nous avons de bonnes raisons d'inclure une limite ou un critère. Il faudra bien que le milieu dans son ensemble s'attelle à trouver par consensus un moyen de désigner ces personnes de manière inclusive et neutre aux yeux de tous pour que nous puissions obtenir leurs concours le mieux possible.

Les préjugés ouverts et cachés liés à l'âge

Certains participants au sondage, aux entrevues et à la session de groupe témoin affirment que la discrimination fondée sur l'âge existe quand il s'agit d'accéder aux aides financières et à d'autres ressources. En Ontario du moins, beaucoup d'actions en faveur des entrepreneurs visent les jeunes entrepreneurs. Il se peut que les pourvoyeurs de fonds n'aient pas encore saisi les évolutions dans l'entrepreneuriat et sont prisonniers de préjugés tenaces - courants au demeurant chez la plupart des gens - contre les personnes âgées. Les participants à une recherche précédente menée par le Centre for Elder Research (Independence and Choice as We Age, appuyée par Revera Inc.) ont estimé que les préjugés contre les personnes âgées sont la forme de préjugé la plus acceptée dans la société moderne. Combattre ce préjugé n'est pas facile, mais il faudra bien relever nos manches si nous voulons accepter et faire reconnaître les contributions à la société des personnes âgées, y compris des entrepreneurs seniors. Il faudra y songer. Le consensus qui se dégage des participants est que classer les entrepreneurs n'est pas la bonne approche, même si la formation et le contenu de celle-ci centrée sur les seniors avait ses avantages. Il faut donc que les règlements et les programmes soient inclusifs et englobent des réponses aux besoins particuliers de tous les entrepreneurs de tout âge et de tout stade de développement.

Les limites

Comme nous l'avons dit tout au long de cette étude, saisir le phénomène de l'entrepreneuriat senior au niveau national est un travail difficile. Le groupe de recherche est conscient des limites de son étude en ce qui a trait au caractère général de ses conclusions. L'échantillonnage était restreint ; ce projet s'est fait dans un laps de temps très court. En particulier, les participants francophones se sont comptés sur les doigts de la main. Il en est de même pour les provinces plus petites et les territoires. Certes, nous avons eu des participants de toutes les provinces et de tous les territoires, mais il reste encore bien du travail à faire pour arriver à un résultat représentatif à l'échelle nationale. Aussi, cette étude n'a pas opéré de distinction entre l'emploi à son propre compte et l'entrepreneuriat dans son groupe démographique. Il existe des différences importantes entre ces deux types d'activités ; des recherches ultérieures devront les explorer en détail. Pour ne rien arranger, une grève de cinq semaines déclenchée en plein milieu de la phase de déploiement du projet a malheureusement paralysé le corps enseignant des collèges en Ontario, et donc aussi le centre qui dépend du collège. Cette grève a produit ses effets sur l'équipe de recherche et sur ce projet. Bien que ces circonstances étaient uniques et irrésistibles, l'équipe de recherche admet que cette situation a eu un effet sur le nombre total de participants dont les points de vue ont contribué à ce projet.

Recommandations spécifiques

En se fondant sur ses recherches, l'équipe de recherche émet les recommandations ci-dessous aux parties prenantes qui aident les entrepreneurs seniors. L'équipe de recherche ainsi que certains participants, formulent l'espoir que ces recommandations seront suivies d'effet et mises en œuvre pour appuyer ce groupe d'entrepreneurs dont le nombre est croissant.

- Standardiser les programmes et les services qui existent pour appuyer ces entrepreneurs ainsi que leur publicité.
- Concevoir, mettre en application et évaluer des programmes innovants qui transcendent et appuient les générations.
- Envisager d'abandonner la désignation « entrepreneurs seniors » et assurer plutôt des services d'appuis à tous les entrepreneurs indépendamment de leur âge.
- Améliorer la communication entre les diverses parties prenantes qui ont un intérêt à appuyer ces groupes (par ex : les politiciens, les professionnels de développement des carrières, les bailleurs de fonds, etc) pour que le message soit cohérent et que les aiguillages entre groupes soient facilités.
- Promouvoir un financement et d'autres formes d'aide dont l'octroi est indépendant de l'âge des demandeurs.
- Assurer des services de reclassement professionnel aux travailleurs plus âgés qui quittent leurs emplois traditionnels et envisagent de monter une entreprise comme alternative.
- Mettre au point du matériel de formation et des ressources à l'intention des professionnels de développement des carrières et d'autres prestataires de services qui pourraient les aider à mieux aider leurs clients d'un certain âge.
- Mettre en valeur les aptitudes, la sagesse et l'expérience des personnes plus âgées et des entrepreneurs seniors auprès de la société en général et s'efforcer, par une campagne de sensibilisation, de modifier les perceptions négatives qui entourent le vieillissement.

« Je vois ça comme un groupe de pression. Une association dont le mandat consiste à soulever les problèmes professionnels qui affectent les entrepreneurs expérimentés. Je les appellerais des entrepreneurs expérimentés et non âgés ou seniors et s'accorderait avec ce dont nous avons discuté, c'est-à-dire le financement, l'investissement dans une entreprise, les obstacles en raison de l'âge comme par exemple l'éducation. »

~ Entrevue avec une participante de 53 ans. »

« J'espérais que votre organisme soit un peu plus politique ou au moins fasse une forme ou une autre de lobbying auprès du gouvernement et lui dire, voyons, ce n'est pas seulement les millénaires, ce n'est pas seulement l'innovation, l'électronique ou les ordinateurs, c'est bien plus que ça... J'espère que vos informations produiront un effet positif sur le gouvernement qui les utilisera. »

~ Un participant de 61 ans.

« Je suis vraiment heureuse que vous entrepreniez cette recherche et j'espère que votre recherche débouchera sur quelque chose parce que les médias parlent de plus en plus de ce qui attend les personnes plus âgées. Il faut se débarrasser du vieux modèle qui veut qu'on travaille jusqu'à l'âge de 60 ou 65 ans...., puis qu'on parte à la retraite. Ce que vous faites donne de l'espoir aux gens. Je suis donc heureuse que vous le fassiez.»

~ Une participante de 72 ans.

Cette étude souligne le caractère hétérogène des adultes plus âgés en général et tout particulièrement chez les entrepreneurs. Les raisons pour lesquelles les personnes de plus de 50 s'engagent dans l'entrepreneuriat sont diverses. Il n'existe pas de modèle d'aide qui s'applique à toute le monde pour les entrepreneurs pris individuellement ou qui prenne en compte les caractéristiques uniques et les disparités régionales au Canada. Ce que nous savons, c'est que le nombre d'adultes plus âgés qui démarreront leurs entreprises ira croissant dans les années à venir. Si les collectivités locales, les groupes régionaux, les organismes provinciaux et nationaux ainsi que les autres parties prenantes qui contribuent à l'entrepreneuriat au Canada peuvent vraiment aider les hommes et les femmes qui souhaitent s'engager sur cette voie, cette aide aura un effet positif sur la contribution générale des Canadiens plus âgés sur l'économie et sur le tissu social de notre société.



Annexe A - Sondage en ligne

Entrepreneurs canadiens 50+

Vous avez été conviés à partager vos réflexions dans un sondage pour nous aider à en savoir davantage sur les nouveaux entrepreneurs et les entrepreneurs chevronnés âgés de plus de 50 ans qui habitent au Canada. Cette étude menée à l'échelle nationale est entreprise par le Centre for Elder Research qui se trouve au Sheridan College à Oakville (Ontario). Elle est financée par le Canadian Education and Research Institute for Counselling (CERIC).

OBJET DU SONDAGE

Les personnes de 50 ans et plus représentent, parmi les fondateurs d'entreprises, le segment démographique au Canada dont la croissance est la plus rapide. Ce segment continue de s'élargir. Malgré ce phénomène, nous en savons très peu sur les entrepreneurs plus âgés. Le but de ce sondage consiste à combler les lacunes dans nos connaissances en enquêtant sur les expériences, les besoins et les intérêts des entrepreneurs de 50 ans et plus qui sont soit nouveaux, soit déjà établis.

CONFIDENTIALITÉ

Les données obtenus dans ce sondage resteront confidentielles. Vous ne serez jamais identifié par les informations que vous aurez données. Nos attribueront un code à vos informations personnelles et aux notes vous concernant. Ceux-ci seront sauvegardés dans un fichier sécurisé dont seul le personnel du Centre aura accès.

PROCÉDURE

Une fois que vous cliquez ci-dessous sur « Je suis d'accord », vous serez dirigé vers le sondage et vous pourrez, dans ce sondage, répondre aux questions posées. Comptez environ 10 à 15 minutes pour répondre aux questions.

GÊNES ET RISQUES POTENTIELS

Certaines questions dans le sondage vous gêneront peut-être. Vous ne serez pas obligés d'y répondre. Vous pourrez à tout moment fermer la fenêtre du sondage.

AVANTAGES POTENTIELS

Les résultats du sondage seront utiles au Centre for Elder Research pour en savoir plus sur les expériences des entrepreneurs canadiens de 50 ans et plus. Les résultats seront compilés pour produire un rapport et émettre des recommandations qui seront publiques en espérant que le soutien que ces entrepreneurs recevront ainsi correspondra à leurs besoins et à leurs intérêts. Ce rapport pourrait vous intéresser ou intéresser une de vos connaissances.

PARTICIPATION ET RETRAIT

Votre participation à ce sondage est volontaire. Vous n'êtes pas obligé de participer à ce sondage. Vous pouvez décider dans un premier temps de participer à ce sondage, puis d'exercer votre droit de retrait en tout temps sans encourir de pénalité. Vous pouvez aussi demander que vos données soient effacées. Si avez des questions ou des préoccupations, veuillez communiquer avec :

Pat Spadafora M.S.W., Directrice, Sheridan Centre for Elder Research, Sheridan College (Ontario)
905-845-9430, poste 8615; pat.spadafora@sheridancollege.ca

DROITS DES PARTICIPANTS À LA RECHERCHE

Vous pouvez en tout temps mettre fin à votre participation sans encourir de pénalité. Vous ne renoncez pas à des prétentions légales, droits ou remèdes en raison de votre participation à ce sondage. Le Sheridan Research Ethics Board (SREB) a passé ce sondage en revue et l'a approuvé. Si vous avez des questions sur vos droits en tant que personne participant à la recherche, veuillez contacter :

Dr. Kirsten Madsen, présidente, Sheridan Research Ethics Board 905-845-9430, poste 2795
kirsten.madsen@sheridancollege.ca
1430 Trafalgar Road, Oakville (Ontario) L6H 2L1

Veillez noter que Survey Monkey héberge ce sondage. Survey Monkey est une société de sondages par internet sise aux États-Unis. Les réponses à ce sondage seront hébergées et accessibles aux États-Unis. Cette compagnie est régie par le droit américain, en particulier par le « Patriot Act » qui habilite les autorités à accéder aux données des fournisseurs d'accès à Internet. Si vous décidez de participer à ce sondage, sachez que vos réponses seront hébergées et accessibles aux États-Unis. Vous pouvez consulter le règlement de sécurité et de protection des informations personnelles de Survey Monkey à <http://www.surveymonkey.com>.

1. En cliquant sur « Je suis d'accord », vous reconnaissez avoir lu et compris les conditions ci-dessus et consentez de votre propre chef à participer à ce sondage.

- Je suis d'accord
- Je ne suis pas d'accord ; Je ne souhaite pas participer

Entrepreneurs canadiens 50+

Section 1: Présentez-vous

2. Quel âge avez-vous ?

- 50-59
- 60-69
- 70-79
- 80+

3. Quel est votre sexe ?

- Masculin
- Féminin
- Sexe non binaire
- Préfère ne pas répondre

4. Quelle est votre situation familiale ?

- Célibataire
- Marié
- Divorcé
- Union libre
- Veuf (veuve)
- Préfère ne pas répondre

5. Quel est le meilleur niveau d'éducation que vous avez atteint?

- École primaire ou équivalent
- École secondaire ou équivalent
- École de commerce
- Diplôme collégial
- Diplôme universitaire
- Diplômes d'études universitaires supérieures
- Doctorat

6. Où habitez vous ?

- En zone rurale (moins de 50 000 habitants)
- Petite ville (51 000 à 150 000 habitants)
- Ville de taille moyenne (151 000 à 400 000 habitants)
- Grande ville (plus de 400 000 habitants)

7. Dans quelle province ou territoire habitez-vous au Canada ?

- Colombie-Britannique
- Alberta
- Saskatchewan
- Manitoba
- Ontario
- Québec
- Nouveau-Brunswick
- Nouvelle-Écosse
- Île-du-Prince-Édouard
- Terre-Neuve et Labrador
- Nunavut
- Yukon
- Territoires du Nord-Ouest

8. Comment vous logez-vous ?

- Je suis propriétaire de ma maison/condominium
- Je loue une maison/condominium
- J'habite avec ma famille
- J'habite avec des amis
- J'habite dans une maison de retraite
- Autre (veuillez précisez)

9. Quelle langue parlez-vous à la maison ?

10. Si la langue principale que vous parlez chez vous n'est pas le français, quel est votre niveau de français ?

- Très bon
- Bon
- Moyen
- Mauvais
- Très mauvais
- Sans objet

11. Dans quel pays êtes-vous né?

12. Si vous êtes né à l'extérieur du Canada, depuis combien d'années habitez-vous au Canada?

- 0-4
- 5-9
- 10-14
- 15+
- Sans objet

13. Quel est le revenu annuel actuel de votre foyer?

- Moins de 45 000 \$
- Entre 46 000 \$ et 90 000 \$
- Entre 91 000 \$ et 140 000 \$
- Entre 141 000 \$ et 200 000 \$
- Plus de 200 000 \$
- Préfère ne pas répondre

Section 2: Votre expérience en tant qu'entrepreneur

Vous pouvez devenir entrepreneur en affaires de bien des façons. Nous savons que les personnes sont nombreuses à s'être engagées dans l'entrepreneuriat au cours de leur vie. Dans cette étude, **nous ne nous intéressons uniquement qu'aux personnes de plus de 50 ans qui ont monté une entreprise ou qui ont mené des activités liées à l'entrepreneuriat. Si vous avez monté ou exploitez plus d'une entreprise et que vous avez plus de 50 ans, veuillez répondre aux questions ci-dessous en vous basant sur l'une de vos entreprises à titre de référence.**

14. Vous voyez-vous comme un nouvel entrepreneur ou comme un entrepreneur déjà établi

- Nouvel (j'explore activement une idée d'entreprise)
- Établi (je me considère comme un entrepreneur depuis (moins de 5 ans)
- Établi (je me considère comme un entrepreneur depuis (plus de 5 ans)

15. À quel âge avez-vous monté votre entreprise actuelle ?

- 50-59
- 60-69
- 70-79
- 80+
- Je n'ai pas d'entreprise, mais j'explore une idée de création d'entreprise

16. Depuis quand êtes vous propriétaire de votre entreprise ?

- Moins d'un an
- Entre 1 et 2 ans
- Entre 3 et 5 ans
- Entre 6 et 10 ans
- Plus de 10 ans
- Je n'ai pas d'entreprise, mais j'explore une idée de création d'entreprise

17. Quel était votre degré de confiance dans votre succès quand vous avez monté votre entreprise ?

- Très élevé
- Élevé
- Assez élevé
- Pas vraiment élevé
- Faibl Faible
- Sans objet

18. Est-ce la première entreprise que vous avez montée (ou dont vous explorez l'idée) quelque soit votre âge ?

- Oui
- Non. J'ai monté une ou plusieurs entreprises avant d'atteindre l'âge de 50 ans

19. Quelle était l'importance des facteurs suivants dans votre décision de monter une entreprise après l'âge de 50 ans ?

	Très important	Important	Assez important	Pas important	S/O
Je voulais continuer à utiliser mes aptitudes	<input type="radio"/>				
Il me fallait/je voulais une nouvelle source de revenus	<input type="radio"/>				
Je voulais toujours avoir ma propre entreprise, mais l'occasion ne s'est présentée que maintenant	<input type="radio"/>				
Je voulais contribuer à ma communauté	<input type="radio"/>				
Je n'avais pas de régime de retraite défini	<input type="radio"/>				
J'ai monté une autre entreprise dans le passé ou j'en étais propriétaire et je voulais en monter	<input type="radio"/>				
J'ai dû quitter mon employeur précédent/arrêter ma carrière (pour n'importe quelle raison)	<input type="radio"/>				
Je voulais mieux contrôler mon travail et mon mode de vie	<input type="radio"/>				
Je voulais faire quelque chose de nouveau dans ma retraite	<input type="radio"/>				
Une nouvelle occasion s'est présentée	<input type="radio"/>				

Autre (veuillez préciser)

Section 3: Votre activité professionnelle

20. Lequel des secteurs suivants correspond le plus à votre activité professionnelle actuelle (cochez les réponses applicables) ?

- Finance/banque
- Technologie
- Immobilier
- Santé
- Juridique
- Arts/Design
- Alimentaire
- Communications
- Loisirs
- Consulting
- Agriculture
- Entrepreneurat social
- Services communautaires/sociaux
- Industrie manufacturière
- Éducation
- Énergie/environnement
- Commerce électronique
- Je n'ai pas ma propre entreprise actuellement
- Autre (veuillez préciser)

21. Combien d'employés salariés avez-vous (à part vous)?

- 0
- 1-19
- 20-50
- 51-99
- 100-499
- 500+
- Je n'ai pas actuellement d'entreprise

22. Comment gérez-vous votre entreprise ?

- En ligne
- En tête-à-tête
- À la fois en ligne et en tête-à-tête
- Sans objet à l'heure actuelle

23. Comment votre entreprise est-elle actuellement structurée (veuillez cocher les réponses applicables) ?

- Entreprise individuelle
- Partenariat
- Partenariat
- Société anonyme
- Coopérative
- Franchise
- À but lucratif
- À but non lucratif
- Sans objet à l'heure actuelle

24. Pendant combien d'heures par semaine gérez-vous votre entreprise ?

- Au besoin / par contrat
- Moins de 24 heures
- Plus de 24 heures (temps plein)
- Sans objet à l'heure actuelle

25. Quel est le revenu annuel brut moyen de votre entreprise ?

- Aucun pour l'instant
- 0 - 50 000 \$
- 50 000 \$ - 100 000 \$
- 100 000 \$ - 250 000 \$
- 250 000 \$ - 500 000 \$
- 500 000 \$ - 1 000 000 \$
- Plus de 1 000 000 \$
- Sans objet à l'heure actuelle

26. Les revenus de mon entreprise me permettent, ou me permettraient de faire ce qui suit (cochez les réponses applicables):

- Pourvoir à mes besoins élémentaires (alimentation, abri, transport, santé)
- Rembourser mes dettes (par exemple, une hypothèque)
- Rendre ce qu'on m'a donné / aider ma communauté
- Payer des loisirs et des voyages
- Réinvestir dans mon entreprise pour l'agrandir
- Me constituer un coussin financier pour l'avenir
- Monter une autre entreprise
- Aider ma famille
- Autre (veuillez préciser)

Entrepreneurs canadiens 50+

Section 4: Monter votre entreprise

27. Avez-vous sollicité des services (visite en personne, par téléphone ou en ligne) d'un des organismes suivants pour monter ou développer votre entreprise (cochez les réponses applicables) ?

- Banques
- Organismes financiers autres que des banques
- Bureaux d'aide aux petites entreprises
- Organismes d'orientation professionnelle
- Bureaux d'aide à l'emploi
- Organismes de développement économique
- Chambres de commerce
- Bureaux d'éthique commerciale
- Bibliothèques
- Organismes éducatifs (collèges/universités)
- Services pour les nouveaux arrivants
- Organismes ethniques
- Centres régionaux d'innovation
- Sans objet actuellement
- Autre (veuillez préciser)

28. Dans le sillage de la question précédente, lesquels des services/ressources ci-dessous avez-vous utilisé (cochez les réponses applicables) ?

- Je me suis fait aider par un mentor en affaires
- Je me suis fait aider par un conseiller financier
- J'ai participé à un webinaire
- J'ai suivi un cours / atelier
- J'ai obtenu une nouvelle qualification
- J'ai utilisé des outils de planification en affaires
- J'ai consulté ma famille et des amis
- J'ai recueilli des informations sur internet
- J'ai suivi des groupes / gens appropriés dans les médias sociaux (blogs, Twitter, etc.)
- Je me suis associé à des groupes de réseautage
- Je me suis associé à des organismes ethniques qui aident au démarrage d'entreprises
- J'ai obtenu des conseils juridiques
- Je me suis mis en rapport avec des investisseurs
- J'ai lu des livres / exploré d'autres ressources sur l'entrepreneuriat / monter une entreprise
- Sans objet actuellement
- Autre (veuillez préciser)

29. Quelles sont les informations/conseils/formation que vous avez trouvés les plus utiles quand vous avez monté ou développé votre entreprise ?

	Très utile	Utile	Assez utile	Peu utile	S/O
Finances	<input type="radio"/>				
Inscription d'une nouvelle entreprise	<input type="radio"/>				
Lois fiscales	<input type="radio"/>				
Règlements du gouvernement	<input type="radio"/>				
Comptabilité	<input type="radio"/>				
Juridique	<input type="radio"/>				
Modèles de développement des affaires	<input type="radio"/>				
Marketing	<input type="radio"/>				
Ventes	<input type="radio"/>				
Medias sociaux	<input type="radio"/>				
Mobiliser des capitaux/des investisseurs	<input type="radio"/>				
Ressources humaines	<input type="radio"/>				
Soutien des pairs	<input type="radio"/>				
Appui d'un formateur/mentor	<input type="radio"/>				
Commerce électronique	<input type="radio"/>				
Technique / technologie de l'information	<input type="radio"/>				
Autre (veuillez préciser)					

30. D'une façon générale, quelle est la facilité avec laquelle vous avez pu obtenir des aides / services qui furent utiles à votre entreprise ?

- Très facile
- Facile
- Ni facile, ni difficile
- Difficile
- Je n'ai pas encore essayé d'obtenir des aides / services

31. Avez-vous constaté des lacunes dans l'aide dont vous aviez besoin / que vous auriez voulu avoir ?

- Oui, beaucoup
- Oui, un peu
- Incertain
- Non
- Sans objet actuellement
- Si vous avez répondu « oui », décrivez les difficultés que vous avez rencontrées :

32. Quelle fut la contribution des facteurs suivants dans votre réussite jusqu'à présent ?

	Très importante	Importante	Assez importante	Pas importante	S/O
Mon accès rapide à du capital	<input type="radio"/>				
Le fruit accumulé de mon travail de mon expérience et expertise	<input type="radio"/>				
Mon réseau de contacts	<input type="radio"/>				
Ma connaissance des besoins des clients/ service à la clientèle	<input type="radio"/>				
Mon goût du risque	<input type="radio"/>				
Mes horaires (par ex: j'avais plus de temps à consacrer à mon entreprise)	<input type="radio"/>				
Ma réputation	<input type="radio"/>				
Mon timing (par ex: mon secteur d'affaires est prospère)	<input type="radio"/>				
Le lieu géographique où je me trouve	<input type="radio"/>				
Ma persévérance et ma détermination	<input type="radio"/>				

Autre (veuillez préciser)

33. Avez-vous fait l'objet des formes de discrimination suivantes en montant / développant votre entreprise après l'âge de 50 ans (cochez les réponses qui s'appliquent)

- On m'a refusé un financement en raison de mon âge
- J'aurais voulu bénéficier de certains services, mais ils n'étaient ouverts qu'aux seuls jeunes entrepreneurs
- Il est difficile de se faire une clientèle à mon âge
- Les gens supposaient que je ne serai pas compétitif en raison de mon âge
- Les gens supposaient que je n'avais rien à contribuer
- Je n'ai pas fait l'objet de discriminations ; on m'appréciait en raison de mon expérience
- Les services qui m'étaient proposés ne correspondaient pas aux habiletés et problèmes des entrepreneurs plus âgés
- Le processus pour naviguer dans le « système » était moins bien défini pour les entrepreneurs plus âgés que pour les entrepreneurs plus jeunes
- Sans objet
- Autre (veuillez préciser)

34. Comment les entrepreneurs plus âgés s'aident-ils réciproquement pour leur bien mutuel (cochez les réponses qui s'appliquent) ?

- Promouvoir les affaires d'autrui
- Par le mentorat réciproque
- Par le partage de services, de l'espace et/ou de ressources
- Par le partage de l'apprentissage et des idées avec des pairs de même âge
- L'aide mutuelle ne doit pas se limiter aux entrepreneurs plus âgés ; il faut encourager le mentorat entre générations
- Autre (veuillez préciser)

Entrepreneurs canadiens 50+

Nous vous remercions de votre participation !

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de répondre à notre sondage. Nous analyserons les données de ce sondage et préparerons un rapport sur la situation des entrepreneurs de plus de 50 ans au Canada.

Nous organiserons dans le cadre de ce projet des groupes témoins additionnels et des entrevues supplémentaires avec des parties prenantes. Si vous souhaitez partager plus de détails sur votre expérience dans l'entrepreneuriat et souhaitez que notre équipe de recherche entre en rapport avec vous, veuillez inscrire votre adresse courriel dans la fenêtre ci-dessous. Il est possible que nous communiquions avec vous entre aujourd'hui et la fin de novembre 2017 pour vous inviter à participer à un projet de recherche additionnel (votre courriel ne sera ni partagé, ni ajouté à une banque de données quelconque sauf dans le cadre de ce projet).

35. Adresse courriel :

Encore une fois, merci !

Annexe B - Questions posées lors des entrevues

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de nous relater votre expérience d'entrepreneur. Vous remarquerez peut-être que certaines questions reprennent celles que nous vous avons posées dans le sondage. L'objet de cette entrevue est de creuser vos réponses davantage que ne le permettrait un sondage en ligne.

1. Parlez-moi un peu de votre entreprise.
2. Dites-moi comment votre entreprise est structurée.
3. Quels sont les facteurs que vous avez considérés quand vous avez démarré votre entreprise ?
4. Parlez-moi des organismes qui vous ont aidé à fonder votre entreprise ou la faire prospérer.
5. Quelles étaient les catégories d'informations/de conseil/de formation que vous avez trouvées les plus utiles quand vous avez monté votre entreprise ou l'avez faite prospérer ?
6. Quel était le degré d'accessibilité de l'aide/des services qui furent utiles à votre entreprise ?
7. Avez-vous constaté des lacunes dans les appuis dont vous aviez besoin/que vous vouliez ?
8. Vous-êtes-vous heurté à des obstacles ? Quels furent les facteurs à l'origine de ces obstacles ?
9. Avez-vous été victime de discrimination sous ou forme ou une autre en montant votre entreprise/en la faisant prospérer ?
10. Comment est-ce que les entrepreneurs plus âgés peuvent s'appuyer mutuellement ?
11. Si vous pouviez imaginer un système d'aide idéal pour les entrepreneurs plus âgés, à quoi ressemblerait-il ?
12. En fonction de votre expérience et si vous deviez recommencer tout ceci, y a-t-il quelque chose que vous feriez autrement ? Y a-t-il aussi quelque chose que vous regrettez de n'avoir pas su dès le début ?

Annexe C - Questions à la séance de groupe-témoïn

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de nous relater vos expériences comme entrepreneurs. Veuillez vous présenter en indiquant vos noms, votre secteur d'activité et depuis combien d'années vous êtes entrepreneur.

1. Quels sont les facteurs que vous avez considérés quand vous avez démarré votre entreprise ?
2. Parlez-moi des organismes qui vous ont aidé à fonder votre entreprise ou la faire prospérer.
3. Quelles étaient les catégories d'informations/de conseil/de formation que vous avez trouvé les plus utiles quand vous avez monté votre entreprise ou l'avez faite prospérer ?
4. Quel était le degré d'accessibilité de l'aide/des services qui furent utiles à votre entreprise ?
5. Avez-vous constaté des lacunes dans les appuis dont vous aviez besoin/que vous vouliez ?
6. Vous-êtes vous heurté à des obstacles ? Quels furent les facteurs à l'origine de ces obstacles ?
7. Avez-vous été victime de discrimination sous ou forme ou une autre en montant votre entreprise/en la faisant prospérer ?
8. Comment est-ce que les entrepreneurs plus âgés peuvent s'appuyer mutuellement ?
9. Si vous pouviez imaginer un système d'aide idéal pour les entrepreneurs plus âgés, à quoi ressemblerait-il ?
10. En fonction de votre expérience et si vous deviez recommencer tout ceci, y a t-il quelque chose que vous feriez autrement ? Y a t-il aussi que chose que vous regrettez de n'avoir pas su dès le début ?

Les références

1. Statistics Canada (2015). Canada's population estimates: Age and sex. July 1, 2015.
2. Statistics Canada. Table 17-10-0005-01. Population estimates on July 1st, by age and sex.
3. Tal, B. (2012). Start-ups - Present and future. CIBC: World Markets Research. Retrieved from http://research.cibcwm.com/economic_public/download/if_2012-0925.pdf
4. Statistics Canada. Catalogue no. 82-624-X. Health at a Glance, July 2014
5. Kontis, V., Bennett, J. E., Mathers, C. D., Li, G., Foreman, K. & Ezzati, M. (2017). Future life expectancy in 35 industrialised countries: projections with a bayesian model ensemble. *The Lancet*. 389:1323-35.
6. Statistics Canada. (2017). Age and sex, and type of dwelling data: Key results from the 2016 census. May 3, 2017.